

# PRODAROM

Syndicat National des Fabricants  
de Produits Aromatiques

HPB/GH

Monsieur MARZOLF  
Président  
Commission Particulière du Débat Public LGV  
PACA  
1, Bd Dugommier  
13001 MARSEILLE

Grasse, le 17 mai 2005

*Objet : débat public LGV PACA*

Monsieur le Président,

Dans le cadre du débat public LGV PACA, nous avons l'honneur de vous communiquer, ci-après, la position de notre organisation professionnelle.

PRODAROM, Syndicat National des Fabricants de Produits Aromatiques, considère ce projet structurant à la fois vital pour l'économie de notre Région et parfaitement cohérent au regard des perspectives de développement de notre territoire.

Souffrant d'un réseau de communication routier et autoroutier notoirement et durablement insuffisant, la Côte d'Azur risque, de surcroît, de se trouver à moyen terme confrontée à la saturation de son aéroport international.

Le projet de LGV PACA constitue, à ce jour, la seule opportunité d'une liaison rapide susceptible de permettre un désenclavement national (liaison avec Lyon et Paris) mais également international (arc méditerranéen Barcelone-Gênes).

Dans cette perspective, il importera de privilégier un scénario offrant un temps de parcours d'environ 3 h 30 vers Paris afin de faciliter, notamment, le report de passagers de l'avion vers le train (actuellement 9,3 millions de passagers aériens par an sur Nice dont 3 millions sur la seule liaison Nice-Paris).

Sur le plan des communications internes, le projet LGV PACA pourra utilement alimenter le réseau des autres modes de transports actuels ou en cours de construction, afin de disposer d'un maillage intermodal performant.

Sur le plan des communications internationales, une connexion de la ligne LGV à l'aéroport permettra d'assurer une inter modalité particulièrement pertinente.

.../...

D'autre part, il paraît indispensable d'intégrer, une seconde phase de réalisation, le prolongement du LGV vers l'Italie, en privilégiant la connexion au réseau ferré de ligne à grande vitesse reliant Vintimille, Milan et Gênes, partenaires économiques privilégiés de la Côte d'Azur, intégrant ainsi des possibilités de rapprochement avec la Suisse et l'Autriche.

Cette option présenterait en outre l'avantage de permettre un financement européen conséquent, compte tenu de la dimension finale du projet.

Nous espérons que ces contributions permettront d'éclairer la Commission Particulière de Débat Public et vous remercions par avance de l'intérêt que vous y porterez, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, en l'assurance de nos sentiments distingués.

Le PRÉSIDENT,

Han P. BODIFÉE

